



Paris, le 23 septembre 2004

## Communiqué de presse

## L'Inserm et l'AFSSE s'engagent dans une collaboration scientifique et technique

Le 22 septembre 2004, Michèle FROMENT-VEDRINE directrice générale de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE) et Christian BRECHOT directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont signé une convention de collaboration scientifique et technique.

Cette convention définit les domaines d'échange, de coopération et de partenariat dans le domaine majeur des liens entre santé et environnement. L'Afsse et l'Inserm pourront ainsi échanger leurs savoirs et démarches prospectives dans le champ de leurs compétences respectives.

L'Inserm, après l'INERIS, est le second partenaire avec lequel l'AFSSE formalise les termes de ses collaborations.

Cette convention permet de renforcer la collaboration entre les deux organismes, en précisant les modalités d'échanges d'information, de savoirs et de compétences sur le sujet qui leur est commun, santé et environnement.

Elle définit un cadre précis pour :

- l'élaboration des axes de travail conjoints sur des projets de recherche ;
- l'échange d'informations en favorisant la mise en commun des bases de données respectives ;
- l'accueil des scientifiques au sein des organismes.

Cette collaboration permettra par ailleurs une meilleure mobilisation des deux organismes dans la mise en œuvre du Plan national santé environnement (PNSE) élaboré par le gouvernement.

L'Inserm et l'AFSSE collaborent déjà à travers des groupes d'experts spécialisés, des groupes de travail, comme pour l'actualisation de l'Expertise collective « Éthers de glycol » ou sur la thématique « Cancer et environnement ».

L'Agence française de sécurité sanitaire environnementale est un établissement administratif public de l'État placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de la santé. Dans le but d'assurer la protection de la santé humaine, l'agence a pour mission de contribuer à assurer la sécurité sanitaire dans le domaine de l'environnement, en évaluant les risques sanitaires liés à l'environnement, en coordonnant l'expertise en santé environnement, en incitant au développement de la recherche scientifique et technique, en informant le public. Opérationnelle depuis janvier 2003, l'Agence est basée à Maisons-Alfort.

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations, ses chercheurs ont vocation à étudier toutes les maladies humaines, des plus fréquentes aux plus rares.

Avec un budget annuel de 508 millions d'Euros (M €) en 2003, l'Inserm soutient 360 laboratoires et 28 centres d'investigation clinique répartis sur le territoire français. L'ensemble des équipes regroupe quelque 13 000 personnes (chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires...).

## **Contacts Presse**

AFSSE:

Fabrice COUTUREAU tél.: 01 56 29 19 32 fax: 01 43 96 37 67 fcoutureau@afsse.fr Inserm:

Martine MOËLLIC tél: 01 44 23 60 97 fax: 01 45 70 76 81 presse@tolbiac.inserm.fr